

<b>DESTINATAIRES :</b>	Membres du personnel, gestionnaires et médecins du CISSS des Laurentides
<b>EXPÉDITEUR :</b>	Sylvain Pomerleau, direction général adjoint – Programme santé physique, enseignement et recherche Maryse Janelle, directrice SAPA, volet hébergement
<b>DATE :</b>	8 octobre 2020
<b>OBJET :</b>	<b>DES INSTALLATIONS DU CISSS DES LAURENTIDES OBTIENNENT UNE DÉSIGNATION COVID-19</b>

---

Le ministère de la Santé et des Services sociaux vient d'annoncer la désignation COVID-19 de tous nos hôpitaux et CHSLD. Jusqu'à présent, seul l'Hôpital régional de Saint-Jérôme pouvait admettre des usagers positifs à la COVID-19. Ces désignations permettront d'identifier différentes zones chaudes dédiées aux soins d'usagers ayant la COVID-19, dans certaines installations ciblées, selon les besoins. La période de désignation est effective pour la période du 27 septembre au 24 octobre 2020.

Des hôpitaux de la région pourraient rapidement être identifiés pour l'ouverture de lits en zone chaude. En ce qui concerne les CHSLD, l'ouverture des zones chaudes sera prévue seulement si nécessaire pour la clientèle hébergée.

## Une préparation rigoureuse

Ces derniers mois, les équipes ont su s'adapter à une nouvelle réalité et rehausser les mesures de protection auprès des personnes suspectées d'avoir la COVID-19. Une fois l'usager confirmé, un transfert était jusqu'alors nécessaire vers un hôpital désigné.

L'ouverture de nouvelles zones chaudes permettra d'évaluer les besoins ponctuels, selon la disponibilité des lits. Cette nouveauté viendra également soutenir les activités régionales de Saint-Jérôme au bénéfice de toute la population des Laurentides. L'Hôpital régional de Saint-Jérôme demeure le milieu de soins intensifs désigné pour les cas aigus liés à la COVID-19.

Des équipes sont déjà à pied d'œuvre afin de préparer les nouvelles zones chaudes, avec la rigueur et la prudence acquise ces derniers mois. Une formation spécifique au personnel qui travaillera en zone chaude est prévue, autant pour les soins, le personnel satellite que pour le personnel de soutien.

Les équipes de prévention et contrôle des infections et de santé, sécurité au travail sont grandement impliquées afin d'assurer la sécurité des lieux, en collaboration avec toutes les équipes de soutien et les gestionnaires, de planifier les besoins et d'accompagner le personnel.